

écho PORC

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DU CDPQ

Volume 23, numéro 15, 11 juillet 2022 - PAGE 1

MARCHÉ DU PORC

Semaine 27 (du 04/07/22 au 10/07/22)

Québec		semaine	cumulé
Porcs Qualité Québec	Porcs vendus* et abattus**	têtes	32 296*
	Prix moyen ¹	\$/100 kg	225,63 \$
	Prix de pool ¹	\$/100 kg	223,00 \$
	Indice moyen ²		110,83
	Poids carcasse moyen ²	kg	109,49
	Revenus de vente estimés	\$/100 kg	247,15 \$
Total porcs ³ vendus* et abattus**		têtes	139 210*
États-Unis		semaine	cumulé
Prix de référence		\$ US/100 lb	110,33 \$
Porcs abattus		têtes	1 983 000
Poids carcasse moyen		lb	209,50
Valeur marché de gros		\$ US/100 lb	110,50 \$
Taux de change		\$ CA/\$ US	1,2943 \$

Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ

¹ comprenant l'ajustement selon la valeur de la carcasse reconstituée

² de la semaine précédente

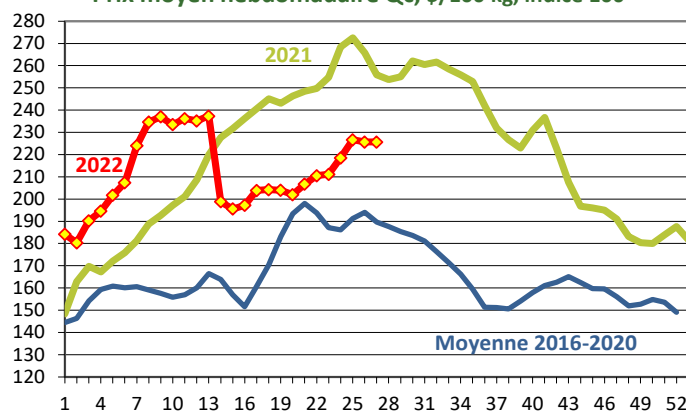
³ incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques

Avertissement: L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

Semaine 26 (du 27/06/22 au 03/07/22)

Ontario		semaine	cumulé
Revenus de vente			
Moyen (milieu 70 %)	\$/100 kg à l'indice	274,21 \$	244,91 \$
15 % les plus bas		249,07 \$	219,91 \$
15 % les plus élevés		316,38 \$	278,83 \$
Poids carcasse moyen	kg	104,00	108,36
Total porcs vendus	Têtes	74 317	2 629 956

Prix moyen hebdomadaire Qc, \$/100 kg, indice 100



**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'ÉCHO-PORC FERA RELÂCHE
LES TROIS PROCHAINES SEMAINES (18 ET 25 JUILLET, 1^{ER} AOÛT)
ET SERA DE RETOUR LE 8 AOÛT.**

LE MARCHÉ AU QUÉBEC

La semaine dernière, le prix moyen est resté plutôt stable par rapport à la semaine précédente. Il s'est établi à 225,63 \$/100 kg. Par rapport à la moyenne de la période 2016-2020, il est inférieur de l'ordre de 36 \$ (-19 %), à la même semaine.

Aux États-Unis, pour la majorité des jours, le rapport entre le prix au comptant des porcs et la valeur estimée de la carcasse (*cutout*) a dépassé le seuil de 100 %, soit la borne maximale du prix fenêtre québécois. Le prix au Québec s'est donc conformé à la pleine valeur du *cutout* pour ces jours.

Sur le marché des changes, le dollar américain a repris son avantage par rapport à son homologue canadien, soutenant légèrement le prix des porcs au Québec.

À environ 139 200 porcs, pour la semaine d'activité normale suivant les deux semaines de quatre jours d'activité (fête nationale du Québec et fête du Canada), les ventes ont été

**L'ÉLEVAGE
COLLABORATIF**

AVEC VOUS TOUT AU LONG
DU PROCESSUS D'ÉLEVAGE



alphageneolymel.com
suivez-nous sur

ALPHA GENE
OLYMEL

MARCHÉ DU PORC

semblables à celles enregistrées en 2020 et ont surpassé légèrement celles observées en 2019 (+2 %).

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

Sur le marché au comptant, le prix de référence n'a que peu varié par rapport à la semaine d'avant. Il a clôturé à 110,33 \$ US/100 lb en moyenne. Lors d'une semaine 27, seule l'exceptionnelle année 2014 a connu un prix supérieur (127 \$ US).

Sur le marché de gros, la valeur reconstituée de la carcasse a augmenté de 1,5 \$ US/100 lb (+1 %) et s'est fixée à 110,5 \$ US/100 lb. Les hausses de la valeur du flanc (+5,1 \$ US), du pic (+2,9 \$ US) et du jambon (+2 \$ US) sont les principaux déterminants de ce résultat.

À propos du nombre de porcs abattus, il s'est établi à environ 1,98 million de têtes, en raison du Jour de l'Indépendance aux États-Unis (4 juillet). Comparativement à une semaine écourtée par le même jour férié en 2021, cela représente un niveau supérieur, par un écart de 3 %, mais ce nombre s'est montré sous le niveau établi en 2020 (-3 %).

NOTE DE LA SEMAINE

Aux États-Unis, la valeur estimée de la carcasse s'est raffermie au cours des derniers mois, conformément à la tendance saisonnière. Depuis le début de l'année 2022, elle a même dominé la moyenne de la période 2016-2020. Toutefois, elle s'est située en deçà des niveaux de 2021 lors des semaines 12 à 27, par un écart moyen de 7 %. Il faut dire que de la semaine 1 à la semaine 27 de 2021, la valeur estimée de la carcasse avait

Marchés à terme - porc

	Fermeture		Fermeture		Variation
	\$ US/100 lb		\$/100 kg indice 100		\$/100 kg
	8-juil	1-juil	8-juil	1-juil	sem.préc.
JUILLET 22	112,85	109,60	266,24	258,58	7,67 \$
AOÛT 22	109,18	102,98	257,57	242,96	14,62 \$
OCT 22	94,00	88,93	221,77	209,81	11,96 \$
DÉC 22	85,75	82,98	202,31	195,77	6,54 \$
FÉV 23	88,48	87,55	208,74	206,55	2,18 \$
AVRIL 23	91,60	91,35	216,11	215,52	0,59 \$
MAI 23	94,85	94,58	223,78	223,14	0,64 \$
JUIN 23	99,88	99,50	235,63	234,75	0,88 \$
JUILLET 23	99,43	99,43	234,57	234,58	-0,01 \$
AOÛT 23	97,30	97,75	229,56	230,62	-1,06 \$

Source : CME Group

Taux de change : 1,2795

Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base.

Indice moyen : 110,593

enregistré une ascension impressionnante de 48 %. Or, en 2022, à la même période, sa variation à la hausse s'est établie à 27 %.

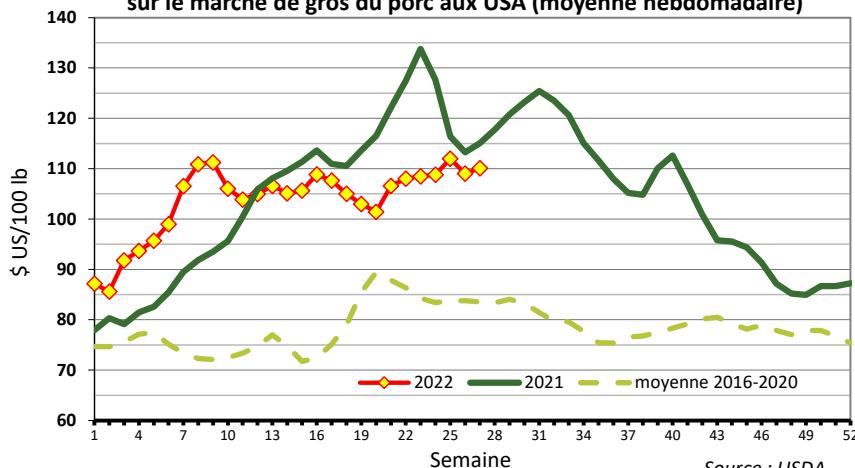
Selon un récent rapport publié par Rabobank, les abattoirs doivent en ce moment jongler stratégiquement avec une disponibilité suffisante de porcs prêts à commercialiser. En outre, la demande en porc commencerait à vaciller sous l'influence de facteurs macroéconomiques actuels. Notamment, en mai dernier, la hausse de l'indice du prix à la consommation a atteint 8,6 % par rapport à mai 2021. De plus,

l'indice de confiance des consommateurs est redescendu au niveau observé lors de la pandémie et les données préliminaires de juin annonçaient un creux historique.

À noter que les abattoirs américains font face, depuis quelque temps, à une marge estimée inférieure aux niveaux observés dans le passé. Presque nulle (0,2 \$ US/100 lb) la semaine dernière, elle s'est montrée largement inférieure à la moyenne 2016-2020 à la même période, qui se chiffre à 6,9 \$ US. Dans les semaines à venir, Rabobank s'attend à ce que les abattoirs temporisent la cadence des abattages afin de relever leur marge. Si cela se confirme, le prix des porcs vivants pourrait en pâtir.

Rédaction : Raphaël Mbombo Mwendela, M. Sc.

Évolution de la valeur estimée de la carcasse sur le marché de gros du porc aux USA (moyenne hebdomadaire)



Source : USDA



La vie, en plus facile

AGRI
MARCHÉ

Producteur en tête.
Rendement à cœur.



Desjardins
Entreprises

MARCHÉ DES GRAINS

CANADA : ESTIMATION DES ENSEMENCEMENTS

Le 5 juillet paraissait l'enquête sur les superficies des principales cultures de juin 2022, publiée par Statistique Canada. Les prix élevés des intrants, les prix élevés des cultures en raison de la faible offre nationale et mondiale, ainsi que le conflit en cours en Ukraine ont probablement entraîné des répercussions sur les décisions définitives des agriculteurs en matière d'ensemencement.

À noter que lors de la période de collecte de l'Enquête, les conditions de culture au Manitoba étaient très humides, ce qui a entraîné une progression de l'ensemencement inférieure à la normale. Par conséquent, les données pour le Canada pourraient subir des corrections ultérieurement.

Au Canada, les agriculteurs ont déclaré avoir ensemencé plus de maïs-grain en 2022 par rapport à 2021, pour atteindre 1,47 million ha (+4 %). En Ontario, où plus de 60 % de l'ensemble du maïs-grain canadien est cultivé, ils ont déclaré avoir ensemencé 921 100 ha (+6 %). Au Québec, quelque 361 100 ha de maïs-grain auraient été semés, en faible augmentation par rapport à 2021.

En ce qui concerne le soja, au Canada, la superficie a enregistré une légère baisse pour se chiffrer à 2,13 millions ha en 2022. Bien que la demande mondiale de soja demeure forte, les mauvaises conditions météorologiques dans certaines régions du Manitoba pourraient avoir eu une

Marchés à terme - prix de fermeture

Contrats	Maïs (\$ US/boisseau)		Tourteau de soja (\$ US/2 000 lb)	
	2022-07-08	2022-07-01	2022-07-08	2022-07-01
juil-22	7,78 ¼	7,54 ½	478,4	459,7
sept-22	6,33 ¼	6,19 ¾	412,3	401,2
déc-22	6,23 ½	6,07 ½	403,7	389,2
mars-23	6,28 ¾	6,13 ¾	398,7	385,6
mai-23	6,31 ¾	6,17 ¾	396,0	383,0
juil-23	6,29 ¼	6,16 ½	394,2	381,8
sept-23	5,93 ½	5,87 ¾	379,5	368,6
déc-23	5,79 ¼	5,76 ¾	368,8	359,2

Source : CME Group

incidence sur la superficie ensemencée, certains agriculteurs ayant choisi de se tourner vers des cultures à croissance plus courte en raison des retards d'ensemencement. D'ailleurs, les agriculteurs manitobains ont estimé avoir semé 459 200 ha (-14 %), ce qui représente la plus faible superficie dans la province depuis 2013.

En Ontario, les agriculteurs ont déclaré avoir ensemencé 1,25 million ha de soja (+5 %) alors que ceux du Québec affirment en avoir semé 386 800 ha (+3 %).

Quant au blé, à l'échelle nationale, la superficie semée totaliserait 10,35 millions ha en 2022 (+9 %), soit le niveau le plus élevé depuis 2013. L'augmentation de la superficie de blé pourrait être attribuable aux prix favorables et à la forte demande mondiale.

Sources : Statistique Canada et PGQ, 5 juillet 2022

Ensemencements au Canada, principales cultures

	2022*	2021	Var. %
	milliers d'hectares		
Maïs-grain	1 470,3	1 412,9	+4 %
Québec	361,1	358,5	+1 %
Ontario	921,1	868,6	+6 %
Soja	2 134,5	2 153,5	-1 %
Québec	386,8	374,5	+3 %
Ontario	1 246,6	1 188,2	+5 %
Blé	10 345,2	9 493,2	+9 %
Canola	8 666,6	9 096,7	-5 %

*Données provisoires. Source : Statistique Canada, 5 juillet 2022

CHRONIQUE DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

Au Québec, voici les prix du maïs no 2 observés à la suite d'une analyse des données du SRDI et de l'enquête menée le **8 juillet dernier**.

Pour **livraison immédiate**, le prix local se situe à 2,27 \$ + septembre 2022, soit 339 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est de 4,31 \$ + septembre, soit 419 \$/tonne.

Pour **livraison à la récolte**, la valeur de référence à l'importation est établie à 3,08 \$ + décembre, soit 367 \$/tonne.

NOUVELLES DU SECTEUR

Exportations de viande et de produits de porc, États-Unis

Principales destinations, janvier à mai 2022

Pays	Volume		Valeur	
	(tonnes)	Var. p/r 2021	Millions \$ US	Var. p/r 2021
Mexique	396 934	22 %	715,1	12 %
Chine/Hong Kong	179 436	-56 %	480,2	-50 %
Japon	158 239	-9 %	667,3	-8 %
Canada	78 368	-15 %	345,6	-9 %
Corée du Sud	75 988	-6 %	267,6	8 %
Autres destinations	178 516	-30 %	492,1	-28 %
Total	1 067 481	-20 %	2 967,8	-18 %

Source : USMEF, 7 juillet 2022

En ce qui concerne la Chine/Hong Kong, il faut remonter à 2019 pour trouver des ventes inférieures. Selon le président de la USMEF, vers la fin de 2022, les expéditions de porc américain à destination de la Chine pourraient rebondir, alors que le prix du porc y affiche un bond de 40 %, ce qui devrait stimuler la demande de porc importé.

Sources : USMEF, 8 juillet
et Meatingplace, 11 juillet 2022

FRANCE : LE TERME "VIANDE" BANNI DE L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS À BASE DE VÉGÉTAUX

Le jeudi 30 juin, le gouvernement français a publié le Décret n° 2022-947 « relatif à l'utilisation de certaines dénominations employées pour désigner des denrées comportant des protéines végétales ». Le texte, qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2022, interdit d'utiliser la terminologie propre aux secteurs traditionnellement associés à la viande et au poisson pour désigner des produits n'appartenant pas au règne animal. Toutefois, il permet la commercialisation des denrées fabriquées ou étiquetées au plus tard le 31 décembre 2023.

Le nouveau règlement a aussi précisé la teneur maximale de protéines végétales autorisée pour garder les dénominations, issues du code des usages des viandes, pour les denrées d'origine animale contenant une part de protéines végétales. En conséquence, un steak de viande hachée pourra continuer à s'appeler steak à condition que sa teneur en protéines végétales ne dépasse pas 7 %. Un pourcentage qui passe à 3 % pour la saucisse de Francfort, 1 % pour le boudin noir ou le saucisson sec, et à 0,5 % pour le bacon ou les lardons.

Par ailleurs, l'interprofession porcine INAPORC, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et tous les grands syndicats des filières animales ont salué la nouvelle loi. Cependant, ils ont également demandé au gouvernement de porter le dossier à l'Union européenne (UE) afin d'élargir le périmètre d'application à tous les produits, quelle que

EXPORTATIONS AMÉRICAINES : TOUJOURS EN BAISSÉ

Selon les données compilées par la U.S. Meat Export Federation (USMEF) pour le mois de mai, les exportations américaines de viande et de produits de porc demeurent largement sous le niveau de la même période en 2021, suivant ainsi la même tendance que depuis le début de 2022. Pour le seul mois de mai, les exportations américaines se sont chiffrées à 224 667 tonnes (-21 %), pour une valeur s'élevant à 655,1 millions \$ US (-19 %). À noter que lors de la première moitié de 2021, les États-Unis avaient cumulé des ventes à l'étranger fort élevées et un niveau record en mai.

Pour les cinq premiers mois de 2022, elles se sont établies à 1,07 million de tonnes, encaissant une baisse de 20 % par rapport à la même période en 2021. Quant aux recettes correspondantes, elles ont totalisé 2,97 milliards \$ US (-18 %). En comparant avec la moyenne de la période 2016-2020 au même moment, ces résultats montrent un recul de 2 % en volume combiné à une hausse de 7 % en valeur (en dollars courants).

Les exportations vers le Mexique demeurent à un rythme record cette année. De plus, bien qu'au total, elles ont montré un déclin, les exportations de porc réfrigéré de longue durée (*chilled pork*) vers le Japon et la Corée du Sud ont poursuivi leur croissance.

MONITROL



PIC®



NOUVELLES DU SECTEUR

soit leur origine. Par coïncidence, l'UE travaille actuellement sur la révision son règlement de 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires.

Pour sa part, l'Observatoire national de l'alimentation végétale (ONAV) a exprimé un regret, jugeant que la nouvelle législation place la France dans une position conservatrice, à contre-courant des enjeux actuels et de la politique européenne sur ces questions. En effet, au sein de l'UE, la dénomination des produits végétaux par des termes traditionnellement réservés à la viande animale est autorisée, à l'exception des produits à base de lait animal. Il n'est par exemple pas possible d'utiliser le mot « yaourt » ou « fromage » pour un simili végétal.

Sources : PorcMag, 4 juillet, Journal officiel de la République française et Le Monde, 30 juin 2022

UE : ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Le 30 juin dernier, l'UE et la Nouvelle-Zélande ont conclu un accord commercial. Les droits de douane seront éliminés dès le premier jour sur les principales exportations de l'UE, telles que la viande de porc, sur laquelle s'appliquaient des tarifs douaniers de 5 %. Selon une modélisation des impacts économiques de l'accord, celui-ci entraînerait une hausse à long terme des exportations de l'UE de certaines viandes, notamment le porc, sans toutefois chiffrer cette possible augmentation.

Les exportations de viandes de l'UE vers la Nouvelle-Zélande sont modestes et atteignent bon an mal an 70 millions d'euros (91 millions \$), essentiellement du porc. Selon Eurostat, 2021 avait affiché un essor important à ce chapitre, alors que l'UE avait acheminé plus de 48 900 tonnes de porc vers la Nouvelle-Zélande, ayant généré des recettes de l'ordre de 116 millions d'euros (152 millions \$). Par rapport à 2021, ces données ont montré des bonds de 47 % et 24 %, respectivement.

À titre de membre de l'Accord global et progressiste pour le Partenariat transpacifique (AGPPT), le Canada dispose déjà d'un accès exempt de droits de douane au marché néo-zélandais en ce qui concerne le porc. En effet, les droits

de douane de 5 % avaient été éliminés dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur de l'AGPPT, le 30 décembre 2018, dont la Nouvelle-Zélande fait partie. En 2021, la Nouvelle-Zélande s'est située au 17^e rang au palmarès des destinations pour la viande et les produits de porc canadien, s'en étant procuré plus de 3 900 tonnes d'une valeur de 11,6 millions \$.

Sources : 3trois3, 7 juillet, Commission européenne, 30 juin, Affaires mondiales Canada, 7 mars 2022, Eurostat, Statistique Canada

ALLEMAGNE: NOUVEAUX CAS DE PPA PRÈS DES PAYS-BAS

Les autorités allemandes ont annoncé, le 2 juillet dernier, la présence de la peste porcine africaine (PPA) dans deux élevages porcins situés dans les districts d'Emsland, en Basse-Saxe et d'Uckermark, en Brandebourg, respectivement au nord-ouest et à l'est de l'Allemagne.

S'agissant de l'État de Basse-Saxe, le plus grand producteur de porcs d'Allemagne, il s'agit du premier cas de PPA. La maladie a été détectée dans un élevage de 280 truies et 1 500 porcelets, situé à environ 20 km de la frontière avec les Pays-Bas. Pour le moment, la voie d'entrée de la maladie dans l'élevage est inconnue. Une zone de restriction a été mise en place dans un rayon de dix kilomètres où se trouvent 296 élevages porcins, dans lesquelles un total de 195 000 porcs.

Dans le cas de l'État de Brandebourg qui est proche de la Pologne, la présence de PPA a été confirmée dans une ferme porcine comptant environ 1 300 animaux d'engraissement. Il s'agit du quatrième foyer chez des porcs domestiques dans la région.

Rappelons qu'en septembre 2020, le premier cas de PPA avait été confirmé chez un sanglier en Allemagne. En mi-juillet 2021, la maladie avait également été signalée pour la première fois dans un élevage porcine.

Sources : Fleischwirtschaft, 5 juillet et 3trois3, 4 juillet 2022

Rédaction : Raphaël Mbombo Mwendela, M. Sc. et Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroeconomie)

